

TRIBUNES .



Majorité municipale

Une politique ambitieuse également pour le patrimoine historique

À plusieurs reprises, j'ai pu évoquer la réalisation du Schéma Directeur Immobilier et de l'Énergie qui guide au quotidien l'action de la municipalité pour la remise à niveau des bâtiments municipaux avec des réhabilitations ambitieuses nous projetant dans des performances qui sont celles exigées par la réglementation à l'échéance 2050.

Cette action patrimoniale essentielle est guidée par notre considération à maintenir un niveau de service public toujours plus performant grâce à des bâtiments toujours plus accueillants. La pérennité des bâtiments historiques de Seclin est également une priorité d'action. La ville peut être fière de son histoire et il nous revient de consolider l'avenir de ses marqueurs d'histoire.

Le cénotaphe, porte du cimetière du centre : Cet édifice a été érigé en conséquence de la décision d'extension du cimetière en 1807 par la ville de Seclin en bordure d'une grande route, la rue de Lille. Il a été décidé la création d'une entrée monumentale, un porche pyramidal. Il est considéré comme un jalon de l'évolution de l'architecture de la région dont il est un des rares témoins conservés. Le cénotaphe est classé au titre des Monuments Historiques depuis le 1^{er} février 1945. Au regard de son caractère patrimonial et sa fragilité diagnostiquée, la municipalité a décidé de prioriser sa réhabilitation.

La chapelle, la salle des malades, le réfectoire, le jardin à la française et la cour carrée : L'hôpital Notre-Dame offre un point de vue magnifique depuis la mairie dans le prolongement de la Drève. Qui ne s'est pas émerveillé sur le parvis de la mairie et sur la drève de la qualité architecturale de ce monument. Fondé en 1246 par la comtesse Marguerite de Flandre, l'hôpital a près de 800 ans de vocation hospitalière. Les travaux de transformation au bénéfice de logements s'achèvent et il est essentiel d'essayer de rendre à la population seclinoise et plus largement aux personnes sensibles au patrimoine les parties communes marquées par les pratiques hospitalière et religieuse. La mairie, le groupe hospitalier de Seclin-Carvin et l'évêché travaillent ensemble pour essayer de préserver et de rendre public un joyau un temps abandonné.

Je vous souhaite mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Olivier Lemaître
Adjoint au maire,
délégué à l'Urbanisme, à la Mobilité,
aux Travaux et à la Qualité de l'Espace Public



Minorité municipale

Bonne année 2025...

En cette nouvelle année, les élus de Seclin en commun vous adressent leurs vœux les plus chaleureux de bonheur, de santé, de partage, de solidarité et de Paix dans le monde.

En cette nouvelle année, il serait bon que les opinions de chacun puissent être écoutées, partagées, mises en débat et surtout respectées, cela s'appelle la liberté d'expression. Ce qui ne semble pas envisageable pour le maire, nous l'avons malheureusement constaté à plusieurs reprises. En effet, les élus de Seclin en commun sont dénigrés et bâillonnés lorsqu'ils ne sont pas d'accord avec lui et ses idées. Ils demandent un droit de réponse quand ils sont attaqués sur leurs tribunes, ou autres, lors des communications du maire au conseil municipal.

Il serait bon, pour les élus d'opposition que nous sommes, d'être informés de toutes les manifestations et réunions publiques, ce qui est loin d'être le cas, à ce jour. Pourquoi écarter les élus de l'opposition ? Rappelons que seulement 245 voix ont manqué à Seclin en commun pour être élu lors des dernières élections municipales, où seul un Seclinois sur deux s'est déplacé, en pleine crise sanitaire. Serait-ce un signe d'inquiétude du maire et de sa majorité ?

Il serait bon également de prendre en considération les revendications des agents de la ville, comme les policiers municipaux qui ont dû déposer un préavis de grève, en décembre dernier, pour faire entendre leurs légitimes revendications salariales : heures supplémentaires non payées et effets personnels perdus dans l'incendie de leur local, et non remboursés depuis.

En cette fin d'année 2024, nous avons eu le plaisir d'aller à la rencontre des nouveaux commerçants seclinois qui ont ouvert ou repris des enseignes dans le centre-ville, pour leur souhaiter la bienvenue. Le commerce local est très important pour Seclin en commun. Nous aurons peut-être l'occasion de rencontrer les commerçants lors de notre cérémonie des vœux, qui pourra être l'occasion d'échanger pour un centre-ville plus dynamique et plus attractif et mettre en avant leurs talents.

C'est avec plaisir que nous vous attendons nombreux à la cérémonie des vœux de Seclin en commun, le lundi 27 janvier 2025 à 19h à la salle Jean-Paul II, située rue de Burgault (face à la pharmacie).

Vous êtes les bienvenus pour fêter ensemble, dans un esprit de fête et de convivialité, la nouvelle année.

Perrine Dal
Conseillère municipale
Groupe Seclin en commun